

pdu

Plan de
Déplacements
Urbains 2019-2030

Conseil métropolitain du 30 janvier 2020

Approbation du PDU

Pourquoi **le PDU** ?

Organiser les déplacements de plus 500 000 habitants à horizon 2030

Aujourd'hui 1,5 million de déplacements/jour par les habitants de Rennes Métropole.

Vers une métropole post-carbone en cohérence avec le PLUi et le PCAET

Rennes Métropole dans le quatuor de tête des métropoles (hors Paris) où moins d'1 déplacement sur 2 est réalisé en voiture.



Un changement d'approche pour

Répondre aux objectifs du PCAET et du Plan de protection de l'atmosphère

- › Baisse de 40% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- › Diminution de la pollution.

Répondre aux besoins croissants de mobilités sur le territoire de Rennes Métropole

et

Garantir une mobilité pour toutes et tous



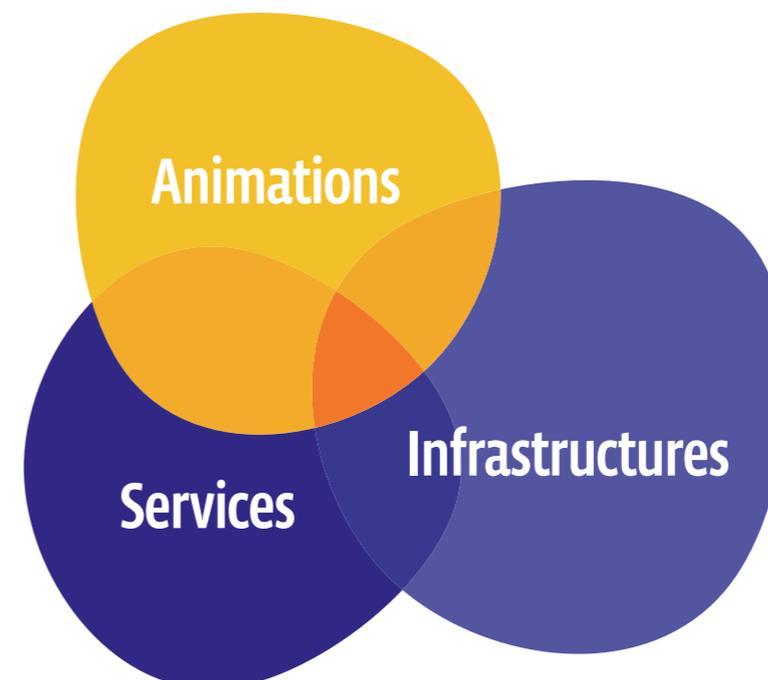
L'objectif principal du PDU

Mettre en place des offres alternatives à l'usage de la voiture solo

- › Adaptées aux différents territoires,
- › en agissant sur les modes de déplacement.

Comment?

- › Par le changement des comportements
- › Par le développement de l'offre



L'objectif principal du PDU

Un effort massif d'investissement

- › 575,4 millions d'euros à horizon 2030.

Un travail en coopération avec l'ensemble du territoire

- › Étude sur un système de mobilité à l'échelle du Pays de Rennes, en coopération avec la Région et les EPCI concernés.

Un PDU en cohérence avec la LOM et ses principales orientations

1^{er} axe : un effort important en faveur des transports en commun

+40% de voyageurs à horizon 2025 grâce :

À la 2^e ligne de métro

- › 112 000 voyages par jour prévus sur la ligne b.
- › 50 000 déplacements automobiles évités avec la ligne b

Au redéploiement de l'offre de bus urbain vers l'extra-urbain

- › Renforcement de l'offre en 2020
- › + d'1 million de kilomètres bus redéployés au profit des communes de la Métropole

Améliorer la performance des transports collectifs

- › Réaliser 4 lignes de trambus en site propre en prolongement des deux lignes de métro
- › Renforcer l'attractivité de l'axe Est-Ouest pour améliorer la performance de la desserte
- › Augmenter la capacité de la ligne a du métro (réaménagement de l'arrière gare Kennedy et achat de rames)

OBJECTIF

100 %

de bus propres à l'horizon 2030



2^e axe : la massification du covoiturage de proximité et le développement de l'intermodalité

OBJECTIF

Covoiturer au moins 1 jour sur 5 grâce à :

Des voies réservées aux bus, cars et covoitureurs

- > 8 axes pour 35 km.
- > Limitation des infrastructures nouvelles pour la voiture mais une priorité aux déplacements partagés et actifs.



Les grands axes du PDU

Zones d'étude

- Rennes Métropole
- - - Limites communales

Réseau viaire

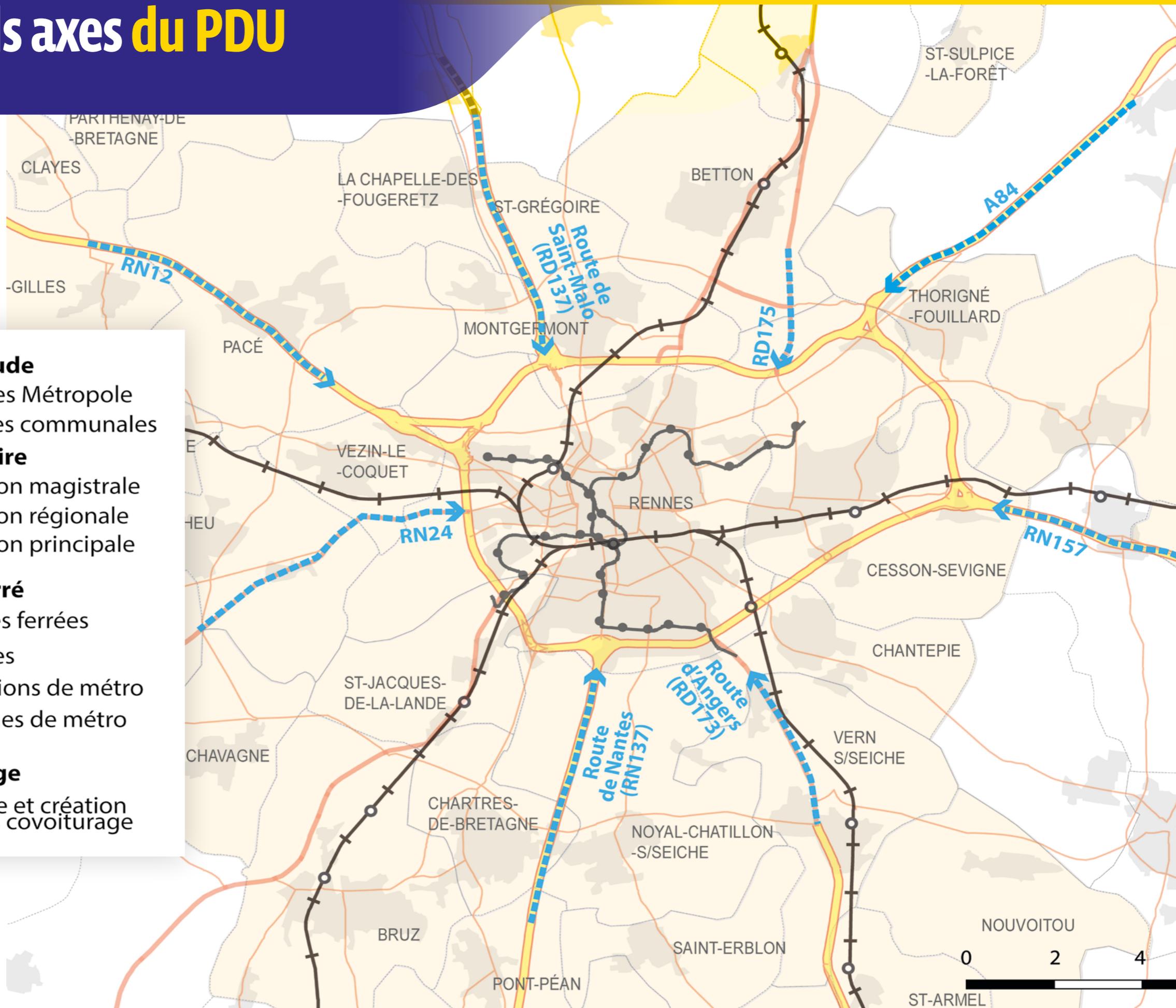
- Liaison magistrale
- Liaison régionale
- Liaison principale

Réseau ferré

- Voies ferrées
- Gares
- Stations de métro
- Lignes de métro

Covoiturage

- ➡ Etude et création voies covoiturage



Les grands axes du PDU

Priorité aux covoitureurs pour :

- › le stationnement sur voirie
- › les parcs-relais existant intra-rocade

OBJECTIF

100%

de places réservées aux covoitureurs en 2030 dans les parcs relais intra-rocade de la ligne b.

La création de parcs-relais en amont des voies réservées et de véritables PEM

- › **En intra-rocade** : PEM Gare et pôles d'échanges métro + bus.
- › **En extra-rocade** :
 - aménagement des gares de Bruz et Cesson,
 - des haltes de Betton, Chevaigné et L'Hermitage,
 - 8 parcs de rabattement créés à proximité de la 2^e ceinture en lien avec les voies réservées.

Un accompagnement aux changements de comportements

- › Par le déploiement de services (ambassadeurs de la mobilité, « STAR, l'Appli », plateforme OuestGo...)

3^e axe : le développement des mobilités douces

Création du Réseau express vélo en coeur de Métropole élargi

- › Aménagement de 105 km de voies sécurisées, lisibles, continues et confortables.

Un REV qui s'inscrit dans un schéma directeur vélo d'environ 500 km

Sécurisation des points noirs de circulation

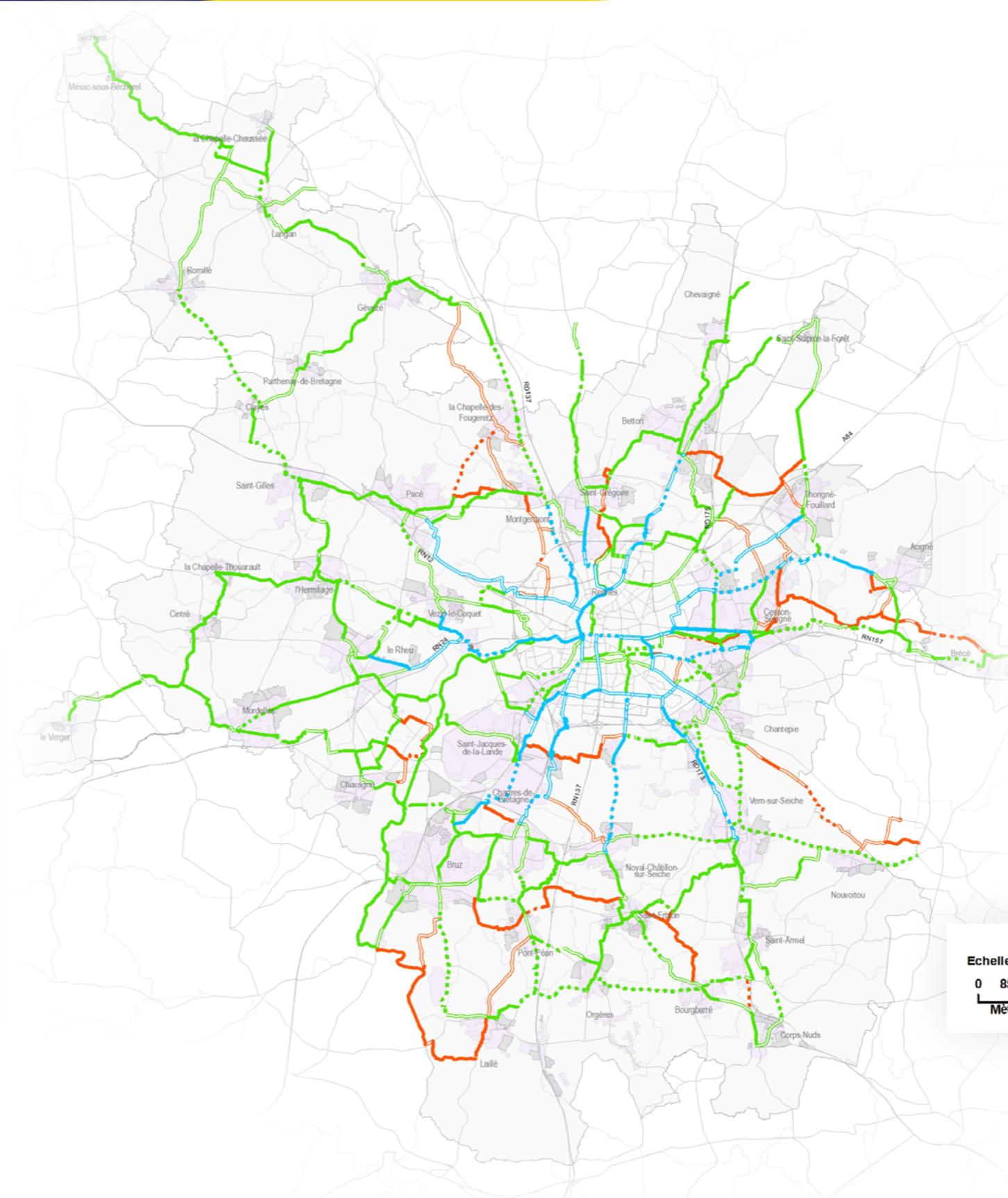


Les grands axes du PDU

Schéma directeur vélo 2018

Schéma Directeur Vélo

- Liaison principale réalisée
- Liaison principale à améliorer
- ■ ■ Liaison principale à créer
- Liaison secondaire réalisée
- Liaison secondaire, à améliorer
- ■ ■ Liaison secondaire, à créer
- Liaison alternative réalisée
- Liaison alternative, à améliorer
- ■ ■ Liaison alternative, à créer



Les grands axes du PDU

Développement des services aux cyclistes

- › 1 800 VAE proposés à la location chaque année.
- › Développement des services de la maison du vélo et déploiement d'une maison du vélo itinérante.
- › Pôles de services locaux, actions de formation et communication...



Le PDU : un long processus de concertation

2014 -2015

séminaire des élus communaux

- › 4 séances de travail entre novembre 2014 et mars 2015.
- › 35 communes sur les 43 de Rennes Métropole ont participé au séminaire.



OCTOBRE 2015 - MARS 2016

- › 7 ateliers thématiques (participation d'acteurs économiques et institutionnels du territoire) et échanges avec les communes (comités de secteurs).

2017

ateliers quadrants avec les élus et techniciens des communes

- › Précision des problématiques locales pour le PDU, échanges avec les associations.



Le PDU : un long processus de concertation



25 JANVIER 2018

- › rencontre avec les associations.

AVRIL À OCTOBRE 2018

concertation avec la population, validation du projet.

- › 9 réunions publiques et 1300 participants (du 16 avril au 17 octobre).
- › Bilan de la concertation le 17 novembre.
- › 265 propositions issues de ces rencontres.

NOVEMBRE 2008

- › bilan de la concertation remis par la CNDP.

31 JANVIER 2019

- › arrêt du projet de PDU par le conseil de Rennes Métropole.

6 MARS AU 6 JUIN 2019

consultation des personnes publiques associées, avis de l'Autorité Environnementale et des communes de Rennes Métropole.

Communes de Rennes Métropole :

- › 37 avis favorables
- › 4 avis favorables tacites
- › 2 avis défavorables

Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Conseil Régional de Bretagne, syndicat mixte du Pays de Rennes, les 3 communautés de communes du Pays de Rennes :

- › avis favorables

Enquête publique Du 19 août au 20 septembre 2019

- › Plus de 9 000 visiteurs sur le registre dématérialisé.
- › 8 lieux d'enquête répartis sur la métropole.
- › 569 observations déposées correspondant à 1 193 sujets.



13 NOVEMBRE 2019

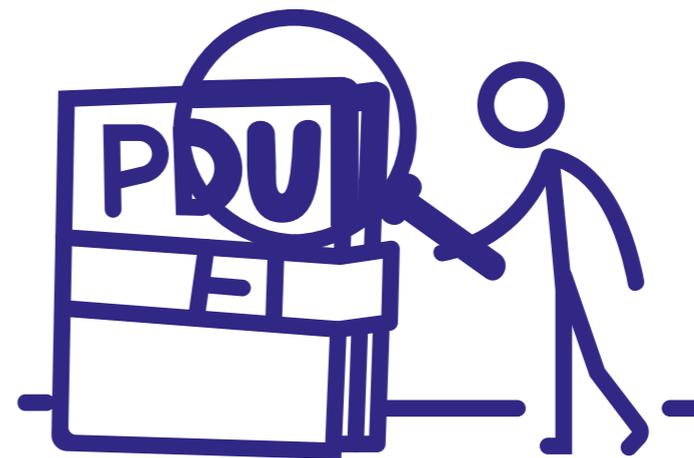
Avis favorable de la commission d'enquête sans réserve

6 recommandations

**Conclusion de l'enquête publique et prise en
considération des recommandations présentées**

**En commission élargie
du 3 décembre 2019**

**En conférence des Maires
le 17 décembre 2019**

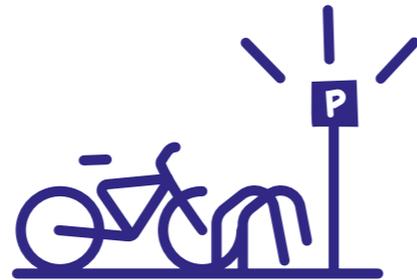


Les inflexions à l'issue de l'enquête publique

Elles ne viennent pas modifier l'économie générale du PDU.
Elles donnent lieu à des ajustements – précisions soumis à approbation

Vélo

(61 % des observations du public)



- › **Accélération de la réalisation du REV** pour une mise en service d'ici 2024 (sous réserve des difficultés foncières).
- › **+ 3M€ par an** de l'enveloppe dédiée aux aménagements cyclables sur 2020-2030.
- › **Intégration au PDU de la cartographie du SDV**, établie et validée avec les communes.
- › Reprise du **développement des stationnements vélo dans les actions 22/23 (pôles d'échanges)**, déjà inscrit aux actions 6 et 11 du PDU.

Bus et cars

(47 % des observations du public)



- › **Ajout d'une cartographie** précisant les différents types d'aménagements bus.
- › **Exclusion des véhicules propres utilisés en solo des voies réservées.**

Véhicules motorisés

(33 % des observations du public)



- › **Précisions concernant les hypothèses retenues pour le covoiturage.**

Les inflexions à l'issue de l'enquête publique

Environnement

(27 % des observations du public)

- › Une confirmation de la cohérence avec le PCAET et le PLUI
- › Une réaffirmation des objectifs de performance environnementale sur la logistique urbaine



Communication et sensibilisation

(22 % des observations du public)

- › Une précision des actions déjà menées
- › Une explication sur la communication au public de l'état de la qualité de l'air

Train

(17 % des observations du public)

- › Intégration dans le PDU du projet innovant « 2 trains sur la même voie » (9M€)



Des perspectives pour **renforcer l'offre** pour l'extra-rocade

Transport en Commun en Site Propre

- › Les marges de manoeuvre financière de la collectivité permettent **d'intégrer à la PPI la réalisation des TCSP en prolongement des terminus des lignes de métro.**
- › Études complémentaires en 2020 pour 3 trambus en site propre (SO, SE, NE) et étude d'opportunité pour quadrant Nord pour desserte trambus entre Beaugard et Saint-Grégoire.

Ferroviaire

- › Intégration dans le PDU de 2 TMV (9M€).
- › Étude complémentaire au projet de désaturation de la gare de Rennes.

Des perspectives pour **renforcer l'offre** pour l'extra-rocade

Schéma Directeur d'Agglomération de Gestion de Trafic (SDAGT)



- › Partenariat État, Région, Conseil Départemental 35, Rennes Métropole.
- › Limiter la congestion sur la rocade.
- › Aménagement de voies réservées sur le réseau structurant TC et covoiturage.
- › Création / extension de pôles d'échanges.

AOM

- › Agir à la bonne échelle pour apporter des solutions pertinentes et cohérentes.
- › Expérimenter des solutions en partenariat avec la Région et les EPCI du Pays de Rennes : expérimentation sur les pôles structurants d'un renforcement de l'offre de TC, cofinancement CRB - RM - EPCI.

